

ENFANTS ET CATASTROPHES

Paris le 24 janvier 2019

Les Postes Sanitaires Mobiles (PSM) pédiatriques.

Pr Hélène CHAPPUY

Service d'urgences pédiatriques

Hôpital Armand Trousseau 26 avenue Arnold Netter 75012 Paris

Sorbonne Université

La commission spécialisée « Conduite et Moyens Sanitaires Opérationnels » de l'EPRUS s'est prononcée sur la nécessité de renforcer les moyens pédiatriques en cas d'événement majeur sur une population pédiatrique car il n'y avait pas de solution pour opérer le renfort.

En 2015, un groupe de travail a été créé en vue de proposer la mise en place d'un lot pédiatrique de renfort sur le territoire national. Les objectifs étaient d'établir la composition qualitative et quantitative d'un lot, à vocation zonal destiné à traiter 25 victimes pédiatriques et d'établir sa répartition géographique tenant compte des moyens de projections nécessaires.

On peut ainsi décrire la doctrine du PSM pédiatrique. Il est conçu pour des victimes pédiatriques âgées de moins de 10 ans, soit environ moins de 30 kg. Son contenu correspond à un lot polyvalent adapté à la pédiatrie. Il rentre dans une remorque PSM soit 11 malles maximum. Les malles pédiatriques sont bien identifiées avec un étiquetage spécifique. En ce qui concerne le risque NRBC, les antidotes sont regroupés dans une malle antidote commune adulte-pédiatrique tout comme pour les brûlures.

Un prototype a été établi en mars 2016 et la version définitive en septembre 2016 pour un déploiement national qui a débuté en février 2017. La doctrine est de couvrir à terme l'ensemble des Etablissements de Santé sièges de SAMU à horizon de fin 2019. Au total, 105 PSM pédiatriques seront déployés sur le territoire national en 5 vagues de déploiement successives.